

judiciaire, du pouvoir exécutif ou coactif. De là tant d'actes du Saint-Siège diversement dénommés, selon les différents dicastères d'où ils émanent, selon les personnes très variées qu'ils atteignent, et selon les matières très divergentes qui en font l'objet.

Les enseignements et les actes par lesquels le Pape instruit les fidèles et gouverne toute la catholicité, ne sont donc que la mise en œuvre de l'autorité ordinaire et immédiate qu'il possède sur chacune des Eglises particulières.

Cette autorité est indéniable. Le concile du Vatican¹ l'a clairement et solennellement affirmée contre les tenants du gallicanisme si puissant jadis et si hostile à la complète et véritable primauté de juridiction du Vicaire de Jésus-Christ.

Faut-il rappeler ce qu'écrivait en 1803 l'un des plus illustres défenseurs de ce système, le conseiller d'Etat Portalis? « Le Pape, disait ce légiste², n'est point l'Évêque de tous les fidèles ; il n'est point l'Ordinaire des Ordinaires, comme quelques docteurs ultramontains ont voulu le prétendre ; il ne saurait être, non plus, le juge souverain et immédiat de l'intérieur de tous les diocèses... Nous avons toujours tenu pour maxime, en France, que chaque évêque est, dans son diocèse, le conservateur de la foi et de la discipline ; que le pape ne peut s'immiscer dans l'administration d'un diocèse que par dévolution et dans les cas de droit, ou avec le consentement de l'évêque diocésain, en remplissant toutes les formes établies par une loi nationale... Un jugement ou une décision du pape ne peut être proposé aux fidèles qu'après l'aveu des évêques. »

On ne pouvait traduire en termes plus francs la pensée bien authentique de l'école gallicane ; mais on ne pouvait non plus contredire plus formellement la doctrine et la pratique traditionnelles de l'Eglise.

Pie IX, écrivant à l'archevêque de Paris, M^{sr} Darboy, dont les idées relatives à la primauté papale contristaient le saint

1. Const. de Ecclesia, ch. III.

2. Em. Ollivier, *Nouveau Manuel de Droit eccl. français*, pp. 186-187.